



HAL
open science

Entre production et patrimonialisation : quel avenir pour les suberaies françaises ? L'exemple des Pyrénées-Orientales

Christine Bouisset, Jean-Yves Puyo

► **To cite this version:**

Christine Bouisset, Jean-Yves Puyo. Entre production et patrimonialisation : quel avenir pour les suberaies françaises ? L'exemple des Pyrénées-Orientales. Des milieux aux territoires forestiers, M. Galochet & E. Glon (dir.), Artois Presses Université, pp.141-156, 2010, 978-2-84832-122-6. <hal-04416797>

HAL Id: hal-04416797

<https://univ-pau.hal.science/hal-04416797v1>

Submitted on 10 Jan 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

*Entre production et patrimonialisation : quel avenir pour les suberaies
françaises ?*

L'exemple des Pyrénées-Orientales

par

Christine Bouisset¹ & Jean-Yves Puyo²

Version des auteurs du texte suivant :

Bouisset Christine, Puyo Jean-Yves, « Entre production et patrimonialisation : quel avenir pour les subéraies françaises ? L'exemple des Pyrénées-Orientales », dans *Des milieux aux territoires forestiers*, M. Galochet & E. Glon (dir.), Arras, Artois Presses Université, 2010, pp. 141-156.

Il n'existe pas, à notre connaissance, d'étude retraçant l'évolution au cours du temps de la suberaie française, notamment métropolitaine. Les données chiffrées manquent cruellement et le recoupement de différents types de documents (revues professionnelles, archives administratives, les rares ouvrages français consacrés à cette forêt bien particulière et à sa production) ne permet que de tracer un tableau encore trop superficiel.

Dans les Pyrénées-Orientales, la mise en valeur des suberaies commence à se développer à partir de la fin du XVIII^e siècle grâce à des liens étroits avec l'industrie catalane espagnole. Mais l'âge d'or de la subériculture catalane est relativement bref et les levées de liège disparaissent quasiment dans les années 1960. A la fin des années 1980, la récurrence des incendies pose le problème de l'entretien, de l'usage et même de la survie de cette suberaie qui nappe les contreforts des Aspres et des Albères. Les nécessités de la lutte contre l'incendie sont l'occasion de tentatives de relances de la production, d'autant que l'industrie du liège se maintient autour d'un petit nombre d'entreprises de renommée internationale.

Nous analyserons donc les efforts de relance de la suberaie catalane française au cours des quinze dernières années : un travail d'enquête auprès des principaux acteurs de la filière permet de montrer les limites de l'approche économique. Du coup, se pose la question d'autres formes de valorisation, notamment touristique et patrimoniale dans un département très fréquenté : tentatives de rapprochements entre filière viticole et liège, projets de labellisation, circuits touristiques et pédagogiques... cherchent à promouvoir aussi bien les paysages originaux de la suberaie exploitée que les savoir-faire traditionnels qui leur sont associés (de la levée du liège à sa transformation).

¹ Géographe, professeure des Universités, laboratoire TREE (UMR 6031, Université de Pau et des Pays de l'Adour)

² Géographe, professeur des Universités, laboratoire TREE (UMR 6031, Université de Pau et des Pays de l'Adour)

1. Essor et âge d'or de la suberaie catalane

On distingue sur le territoire français, Corse comprise, deux espèces distinctes de chêne-liège : le *Quercus occidentalis*, localisé dans le Sud-Ouest atlantique et le *Quercus suber*, inféodé aux terrains siliceux, qui se retrouve sur toute la façade méditerranéenne française, des Pyrénées-Orientales aux Alpes Maritimes en passant par le Var, ainsi qu'en Corse. Dans les Pyrénées-Orientales, le chêne liège nappe le bas du piémont pyrénéen jusqu'à un étagement maximal de 550-600 mètres (voir carte), formant de vastes peuplements dans les massifs des Albères et les Aspres, ainsi décrits de façon très imagée en 1842 :

Rien n'embellit les pentes rapides des Pyrénées et les blocs de granit que d'anciennes révolutions ont détachés des points culminants et entassés dans les ravines, comme le sombre feuillage du chêne-liège. L'œil n'y est plus attristé par ces grandes surfaces grisâtres, ces ruines diluviales que les éléments tourmentent sans cesse, et que des pelouses desséchées encadrent sans embellir. Au milieu de ces teintes uniformes qui terminent fréquemment l'horizon sur le revers septentrional des Pyrénées, le paysagiste contemple ici, avec curiosité, cette diversité de nuances qui donnent à ses études tant d'intérêt et de charme, et ces grandes masses végétales qui, rapprochées du premier plan de ses compositions, présentent des formes si nouvelles et des scènes si pittoresques sous un ciel toujours azuré³.

La mise en valeur des suberaies locales débute à la fin du XVIII^e siècle, notamment grâce à des liens étroits avec l'industrie catalane espagnole qui constitue alors « le berceau » de la mise en valeur des suberaies ibériques⁴. Pour l'anecdote, signalons que les suberaies landaises en *Quercus occidentalis* ont participé très modestement à l'extension des peuplements de la région Languedoc-Roussillon ; en effet, en 1822, le préfet des Landes envoie un quart d'hectolitre de glands de chêne-liège récoltés dans des peuplements de la région de Souston à son collègue de l'Hérault qui lui en avait fait la demande. Mais on ignore tout du devenir de ces ensemencements⁵.

En 1828, la production annuelle de liège récolté dans les Pyrénées-Orientales est estimée à 4 000 quintaux, contre par exemple 80 000 pour la Catalogne « Sud » ou encore 100 000 pour le Portugal⁶. Si les débuts de la production s'avèrent somme toute modestes, ceux-ci n'empêchent pas la création d'alliances commerciales transpyrénéennes, comme l'a bien montré Joaquim Alvarado i Costa dans son bel ouvrage *El negoci del suro a l'Alt Empordà* : l'auteur relève, dès les années 1850, des mariages transfrontaliers, renforçant de la

³ F. Jaubert de Passa, « Notice sur le chêne-liège », *Annales forestières*, avril 1842, pp. 175-188 (p. 176).

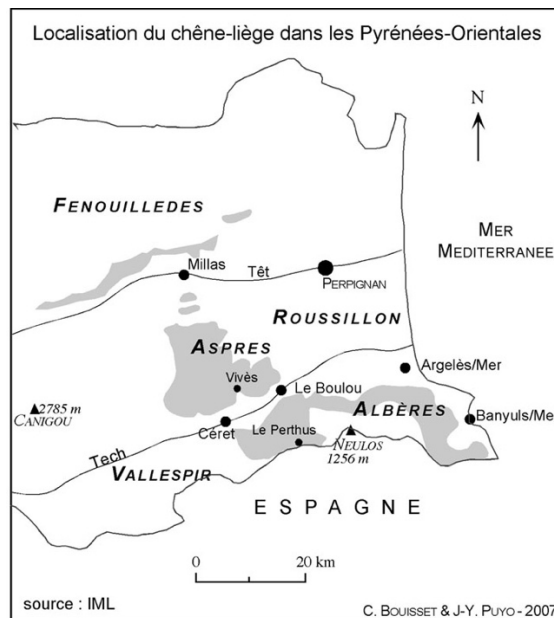
⁴ Lamey signale un premier affermage en 1760 de forêts de chêne-liège dans la province de Gironne par un allemand, appelé localement Don José Rumey. Alphonse Lamey, *Le chêne-liège – sa culture et son exploitation*. Paris, Berger-Levrault, p. 35.

⁵ Courrier du préfet des Landes au Préfet de l'Hérault, 19 novembre 1822 ; Arch. départ. Landes, 7 M 73.

⁶ Autres régions productrices : Sardaigne, 30 000 quintaux / Andalousie, 10 000 ; et pour la France : Maransin, 4000 - le Var, 5000 Corse - 2000. Chiffres cités par le Marquis de Pompignan *et al.*, *Les lièges de Gascogne et les lièges étrangers*, Agen Imprimerie J.-A. Guillot, 1862, p. 2.

sorte une filière liège déjà « supra nationale »⁷. Mais c'est surtout la crise viticole consécutive aux dégâts du phylloxéra qui contribue à l'extension du domaine du chêne-liège dans les Pyrénées-Orientales, de nombreuses vignes laissant place, à partir de 1878, à des plantations de suberaies⁸.

Figure 1. Localisation du chêne-liège dans les Pyrénées-Orientales



Cette croissance de la superficie s'accompagne localement du développement d'une industrie de transformation du liège, au départ très artisanale et que l'on retrouve dans de nombreux petits villages tels que Llauro, Fourques, Passa, Tordères, Céret, l'Ecluse, le Perthus, Maureillas, Montauriol, Riunoguès, Vivès, Oms, Argeles, Port-Vendres ou encore le Boulou⁹. Le liège du Roussillon est alors très recherché notamment par les industriels voisins de Catalogne qui utilisent les meilleures qualités pour la fabrication des bouchons de champagne. Toutefois, cet âge d'or de la subériculture catalane fut relativement bref puisque la concurrence des lièges ibériques et nord-africains puis une sévère mévente consécutive, entre autres, aux effets de la crise économique mondiale de 1928, entraînèrent, dès la décennie suivante, une lente disparition de cette petite industrie de transformation. Notons que ce déclin est alors commun à toutes les régions françaises productrices de liège, les suberaies du Sud-

⁷ Joaquim Alvarado i Costa, *El negoci del suro a l'Alt Empordà*, Palafrugell, coll. Estudis del museu, 2002.

⁸ En 1893, Alphonse Lamey, dans son livre *Le chêne-liège – sa culture et son exploitation*, longtemps demeuré « le » grand ouvrage de référence quant à la conduite des suberaies, ne mentionne que 1 928 hectares pour les Pyrénées-Orientales - dont 121 hectares de peuplements communaux – pour un total national de 148 531 hectares. *Op. cit.*, p. 53.

⁹ Sur ce sujet, on peut se référer au très riche site internet du Musée de l'Agriculture catalane de Saint-Michel de Llotès, dont les pages consacrées au liège ont été rédigées par messieurs Maurice Grosjean, Roger Justafre et Guy Salles : <http://jeantosti.com/musee/liege/liege3.htm>.

ouest étant les premières à être quasiment abandonnées dès le milieu des années 1930. Les producteurs des Pyrénées-Orientales, du Var et surtout de Corse résistèrent quelque peu mieux, du moins jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, en 1939, la production, toutes qualités comprises, est évaluée à 60 000 quintaux annuels pour les peuplements du Var, contre 50 000 pour la Corse et 14 000 pour les Pyrénées-Orientales¹⁰. Les levées de liège en Roussillon s'éteignirent ensuite quasiment dès la fin des années 1960, alors qu'elles étaient encore estimées, en 1952, « selon les années », à un volume compris dans une fourchette de 5 000 à 10 000 quintaux, alimentant un petit tissu industriel en net recul¹¹.

2. De l'abandon à la relance des suberaies

2.1 les impacts naturalistes de l'abandon

De nos jours, la forêt de chêne-liège en Roussillon est estimée à quelques 6 000 hectares pour une récolte annuelle de liège de l'ordre de 400 tonnes (sur un total national de 3 000 tonnes pour 65 000 hectares). Dans les années 1980, l'absence d'entretien conduit à un embroussaillage généralisé des massifs qui menace alors leur survie : « La principale menace pour la suberaie est la dynamique végétale naturelle qui, en cas de non gestion, a tendance à fermer le couvert et à éliminer le chêne-liège ainsi que la flore héliophile qui lui est associée » (Jean-Marie PETIAU, 2002). Ce phénomène est bien connu et déjà signalé en 1971 dans les cas des forêts provençales par les phytosociologues René et Roger Molinier : « Lorsque la végétation évolue naturellement pendant assez longtemps, la forêt qui s'établit est la Yeuseraie non la Suberaie [...] Et l'on constate souvent que les chênes-lièges se maintiennent à proximité des cultures ou des agglomérations et qu'ils résistent mal à la progression des chênes verts ». Les auteurs soulignent en sus le rôle majeur joué par les incendies de forêt dans le maintien des suberaies « grâce à la plus grande résistance au feu qu'assure au chêne-liège sa puissante enveloppe subéreuse¹². » Notons toutefois que les lièges démasclés (dont on a ôté la première assise subéreuse appelé liège mâle, impropre notamment à la fabrication des bouchons) sont toutefois beaucoup plus sensibles à l'incendie : dans l'année du démasclage, le passage du feu peut entraîner la mort de tous les chênes. Le pourcentage de mortalité moyen passe ensuite à 70 % si le démasclage a eu lieu dans les 2 à 3 ans avant l'incendie, puis à 50 % de mortalité après 4 ans.

C'est justement la menace du feu, conjuguée à la pression foncière, qui attire à nouveau l'attention sur cette suberaie privée à 99%. Ainsi, en 1976 le département sort traumatisé par un feu catastrophique qui ravagea les Aspres ; et au total, entre 1974 (début de la collecte statistique systématique des incendies) et 2003, 34% de la suberaie de production aura été

¹⁰ Charles Pouillaude, *Le liège et les industries du liège*, Paris, les Impressions Techniques, 1952, p. 47.

¹¹ « Alors qu'en fonctionnement normal 60 artisans pouvaient travailler autrefois 600 tonnes d'écorces annuellement, 30 artisans ne travaillent plus aujourd'hui que 300 tonnes d'écorces seulement ». A. Dugelay, « La production et l'industrie du liège en France », *Revue Forestière Française*, pp. 728-751 (p. 746).

¹² René et Roger Molinier, « La forêt méditerranéenne en Basse-Provence », tiré-à-part du *Bulletin du muséum d'histoire naturelle de Marseille*, tome XXXI, 1971, p. 22)

parcourue au moins une fois par un feu (Serge PEYRE, 2004). Les nécessités de la lutte contre l'incendie posent donc le problème de l'entretien et de la fonction des espaces forestiers et en particulier, des peuplements de chêne-liège, estimés de nos jours à 16 000 hectares, dont 6 000 en peuplements purs, répartis en près de 5 000 propriétés. Facteur compliquant toutes les opérations de « mobilisation forestière », ces dernières sont de petites tailles, avec seulement 17 propriétés de plus de 100 hectares contre 90% du nombre total faisant moins de 10 hectares¹³. Et même si ces données issues notamment des travaux de l'Inventaire Forestier National ne sont pas d'une fiabilité sans faille¹⁴, la comparaison avec les presque 2 000 hectares mentionnés par Lamey en 1893 (chiffre lui-même contestable) démontre toutefois un accroissement très significatif des suberaies des Pyrénées-Orientales sur près d'un siècle et ce, malgré la forte concurrence du chêne vert et le quasi abandon de la levée du liège depuis presque un demi-siècle. Notons toutefois que les suberaies locales se caractérisent actuellement par leur grand âge avec des peuplements plus que centenaires et qui nécessiteront, à court et moyen terme, d'importantes opérations de régénération, par replantation ou recépage. Quant à l'extension de la suberaie par le boisement des terres agricoles, elle demeure encore très modeste avec un peu plus de 60 nouveaux hectares relevés pour la période 1991-2004¹⁵, ces nouvelles plantations s'inscrivant en fait dans une volonté de réhabilitation des friches agricoles générées par les difficultés actuelles de l'agriculture et de l'agriculture locale.

2.2 un début de relance via des aides agri-environnementales

Dès les années 1980, certaines suberaies du département bénéficient de crédits européens : en 1985, l'article 19 du règlement CEE n° 787/85 autorise en effet le financement de mesures agri-environnementales et permet l'octroi de subventions pour l'entretien de coupures vertes par le pâturage en vue de la protection contre les incendies. Il s'agit alors d'intégrer la protection de la forêt dans des mesures plus globales en faveur des espaces ruraux et du monde agricole. Les aides passent par le biais de contrats de cinq ans et l'octroi de primes annuelles allant de 30 euros à 168 euros par hectare, avec un plafond de 6 000 euros par exploitant. En 1999, on relève 19 opérations réalisées ou en cours, principalement visant à favoriser le pastoralisme sous le couvert des suberaies, pour un total de 1 500 hectares. Parmi les bénéficiaires, on peut noter une importante opération de restauration sur deux des plus grandes suberaies des Pyrénées-Orientales, la propriété des « Carbonères » et le « mas Anglade » dans le massif des Albères. Pour l'essentiel propriétés d'une banque espagnole, les suberaies concernées couvrent plus de 300 hectares en territoire français. Des travaux de débroussaillage et d'équipement DFCI¹⁶ ont été lancés en 1984 avec des crédits du

¹³ Institut Méditerranéen du Liège, *Plan stratégique liège pour les Pyrénées-Orientales*, Vives, publication de l'IML, juillet 2006, p. 13)

¹⁴ Ainsi, par exemple, un inventaire systématique réalisé en 2007 par la Chambre d'Agriculture des Landes vient par exemple de mettre à jours 1400 nouveaux hectares situés dans la zone du Marensin, « inconnus » de l'IFN.

¹⁵ Info Liège n° 12, septembre 2006, p. 5.

¹⁶ Défense des forêts contre l'incendie

FEOGA¹⁷ puis ont été pérennisés grâce à l'article 19. La contribution européenne a permis l'introduction de bovins destinés à assurer l'entretien de la suberaie, pour un coût total de 168 000 euros répartis sur la période 1987-1992. L'expérience fait alors double usage : elle permet la levée du liège grâce au débroussaillage qui le rend accessible tout en assurant dans le même temps une fonction de coupure de combustible (pare-feu). Au total, sur la période 1991-2004, les suberaies catalanes ont bénéficié de 1 900 000 euros de travaux¹⁸.

L'accroissement du risque d'incendie lié à l'abandon des espaces forestiers, comme le coût du débroussaillage et de l'entretien des massifs, amènent donc les autorités à lier le problème des incendies à celui de la revitalisation des espaces ruraux et forestiers. En effet, comme nous l'avons déjà signalé, même si les arbres démasclés sont forcément plus sensibles aux incendies, l'exploitation est évidemment synonyme d'un entretien bien meilleur des peuplements et donc d'une réduction du risque.

2.3 la récréation « d'une filière liège »

Au début des années 1990, la relance de la production de liège apparaît évidemment comme un moyen de remobiliser les propriétaires, d'autant que ces tentatives font écho à une remontée des cours mondiaux du liège durant cette même décennie, commémoration du passage à l'an 2000 oblige. Cette année-là voit une explosion de la consommation de « vins pétillants » et donc de la demande en bouchons ; ce phénomène se traduit par une récolte record de liège en 2000, estimée à 150 000 tonnes pour le Portugal et 80 000 tonnes pour l'Espagne¹⁹. Les effets sur la production des bouchons se font sentir de même avec un maximum de 19,9 milliards de pièces élaborées cette même année (contre 15,6 milliards en 1990).

Le contexte local apparaissait alors d'autant plus favorable à la relance de la production que l'abandon des suberaies catalanes n'avait pas empêché la pérennisation d'un petit tissu industriel fonctionnant avec du liège d'importation. Ce secteur, qui a connu d'importantes restructurations, se maintient de nos jours autour d'un faible nombre d'entreprises de renommée internationale (Bouchons Abel, Oeneo bouchage - ex-Sabaté, Trescases, Travet Liège, Socali), positionnées sur le marché du bouchon haut de gamme. À une exception près, ces entreprises, qui à elles toutes emploient autour de 200 personnes, ne transforment pas le liège local - ce qui était déjà le cas dans les années 1950²⁰ - et ne réalisent plus sur place l'ensemble du processus de fabrication. En effet, elles se contentent le plus souvent d'importer d'Espagne ou du Portugal des ébauches de bouchons dont elles assurent la

¹⁷ La répartition des financements était la suivante : CEE pour 50 %, État français pour 40 % et maître d'ouvrage pour 10 %.

¹⁸ Source DDAF 66, cité dans *Info Liège* n° 12, printemps 2006.

¹⁹ *Barkbottle*, n°8, décembre 2000 (publication en ligne du groupe Amorim : <http://www.corkfacts.com/publicnt.htm>).

²⁰ « Autrefois, ils travaillaient les lièges du pays, aujourd'hui, ils ne travaillent plus que le liège d'importation ». A. Dugelay, « La production et l'industrie du liège en France », *op. cit.*, p. 746.

finition²¹.

La redynamisation de la filière liège repose sur l'émergence de nouveaux intervenants, en particulier pour l'amont de la filière, c'est-à-dire le volet production²². Le milieu local connaît alors un fort besoin de « moralisation » ; en effet, la perte de savoirs-faire²³ et la méconnaissance chez de nombreux propriétaires des techniques de levée du liège a conduit à un certain nombre d'abus et de dérives liés à des formes d'exploitation prédatrices. Ainsi, la demande en liège fin (des arbres de 7 à 8 ans) fait planer sur les peuplements ainsi démasclés des dangers, notamment phytosanitaires et physiologiques, ignorés de la plupart des propriétaires. Cela a amené en l'an 2000 la Coopérative forestière Pyrénées-Roussillon (COFOPYR)²⁴ à organiser des ventes groupées de liège aux enchères, un tiers de leurs adhérents possédant alors des suberaies. Ce dispositif de vente permet de faire un inventaire précis des arbres et donc d'encadrer les propriétaires qui ont besoin d'une expertise. La première vente groupée, dont les lots sont alors réservés aux seuls industriels locaux, s'avère somme toute modeste avec 30 tonnes présentées au catalogue, pour une récolte totale annuelle estimée dans les Pyrénées-Orientales à 400 tonnes. Mais ses premiers effets sont immédiats : les prix du liège brut connaissent une hausse spectaculaire, passant de 1 franc le kilogramme à 1 euro ! Ce fait découle d'acheteurs, pourtant bien critiques envers le nouveau système de vente qui les mettait en concurrence, surenchérissant les uns sur les autres. Les revenus issus des ventes étaient ensuite réinvestis à 80 % par les coopérants dans les opérations d'amélioration des peuplements, dont le débroussaillage.

En parallèle de l'action des techniciens forestiers « territoriaux » du CRPF, de la DDAF et de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales, qui participent aussi à cette relance de la filière liège, de nouveaux acteurs « privés » apparaissent dans cette décennie 1990. En premier lieu, on peut noter la création de l'Institut Méditerranéen du Liège (IML), grâce à l'action déterminante de Jacques Arnaudies, maire de Vivès, commune qui accueille la nouvelle structure en 1994. Les missions de ce nouvel intervenant s'affichent multiples, associant le volet « technique » (expertise et travaux), l'animation de la filière, et la recherche, avec le développement de forts liens avec des organismes de recherche internationaux²⁵. Tous les deux ans, il organise un colloque international autour d'une thématique particulière, combinant fort judicieusement « l'entrée scientifique » avec l'ouverture au grand public : présentation des résultats et apports des échanges scientifiques, accompagnés d'animations

²¹ Seul l'établissement les Bouchons Abel au Boulou achète une centaine de tonnes de liège brut provenant des suberaies locales. Institut Méditerranéen du Liège, *Plan stratégique liège pour les Pyrénées-Orientales*, op. cit., p. 20.

²² «Le salut passe par des personnes» (en petit nombre mais « de qualité », ndlr) : Arnaud Piazetta, technicien de l'IML, entretien, novembre 2005.

²³ Ainsi, pour le démasclage du liège, les rares entreprises locales de travaux forestiers, estimées à 6 ou 8, font appel à de la main d'œuvre qualifiée d'origine espagnole.

²⁴ En 2005, suite à des difficultés financières, la COFOPYR fusionne avec la COFOGAR (Coopérative des Propriétaires Forestiers du Bassin de la Garonne), la deuxième coopérative forestière française.

²⁵ On relève des collaborations avec la Stazione Sperimentale del Sughero de Tempio Pausania (Sardaigne), l'IPROCOR (Istituto del Corcho, Madera y Carbón Vegetal – Merida, Extremadure), le Programme WWF pour la sauvegarde des Suberaies, INRGREF (Tunisie), entre autres.

comme le concours de levée de liège.

En second lieu, on note en novembre 2002 la création d'une association syndicale libre *le Groupement forestier de la Suberaie Catalane* (ASLGF la Suberaie Catalane), actuellement dirigée par Laurent Viguié, regroupant une quarantaine d'adhérents pour près de 1 200 hectares de chênes-lièges et une récolte annuelle comprise entre 50 et 60 tonnes de liège brut. Comme la coopérative forestière, elle organise des ventes dont le produit est massivement réinvesti dans l'amélioration des peuplements, avec la replantation de peuplements, la levée des lièges brûlés et le débroussaillage (subventionné à 80% par le Conseil Général)²⁶.

Mais les efforts de relance restent très dépendants des cours du liège qui peuvent fluctuer fortement. En effet, la production de bouchons ne cesse de baisser pour atteindre 16,31 milliards d'unités en 2005, avec des effets directs sur le marché du liège et sur les suberaies : « Un million de bouchons en liège naturel substitués [dans d'autres modes de bouchage] représente une perte en termes de chênes-lièges de l'équivalent de 13 200 pieds en pleine production, soit une superficie de 400 hectares.²⁷ » Cette nouvelle crise, résultant d'une surproduction liée aux difficultés de la viticulture et à la concurrence des bouchons synthétiques, montre bien la fragilité des débouchés et de l'orientation « production » des suberaies. Au niveau local, cette fragilité semble de plus accrue par l'absence de soutien des industriels du liège. Aussi en 2005, la vente groupée a-t-elle connu un fort échec, avec seulement 2 lots adjugés sur les 10 mis au catalogue pour un volume total de 50 tonnes.

De même, ce nouveau « foisonnement » de structures traduit dans les faits des divergences réelles entre les différents acteurs de la filière, aspect qui vient quelque peu modérer le dynamisme relevé, et dont certains ont bien conscience : « cette multiplication des acteurs économiques, associatifs ou institutionnels peut nuire à la lisibilité d'une filière qui fut pendant longtemps considérée comme étant à la solde de trafiquants en tous genres, ce qui a pu rebuter les financeurs au moment de soutenir des actions en faveur de la remise en état de la suberaie. Ce problème ne se cantonne pas aux Pyrénées-Orientales ni au liège »²⁸.

3. Vers une patrimonialisation des suberaies ?

Ainsi, après l'échec de la vente groupée de 2005, l'ASLGF de la Suberaie Catalane a vendu l'année suivante quelques 55 tonnes de liège femelle sur pied au prix moyen de 0,85 euros le kilogramme, soit un montant total approchant les 47 000 €²⁹. Ce chiffre est à mettre en parallèle avec le seul coût de la réalisation d'un catalogue de vente de liège sur pied, soit plus de 7 500 euros en 2005 ; ou encore à comparer aux 40 000 euros estimés du coût d'un

²⁶ Depuis 2004, l'ASL met en avant l'amélioration de 20 hectares de suberaies, le débroussaillage dans le cadre de la DFCI de 25 hectares, la mise en production (récolte de liège brûlé et démasclage de liège mâle) de près de 70 hectares ainsi que la plantation de 7 nouveaux hectares de chêne-liège. *Info liège* n° 13, p. 6.

²⁷ Miguel Elena Rosselló et Ramón Santiago Beltrán, « Arguments pro suberaies, liège et bouchon de liège contre les bouchons en plastique et aluminium », dans *l'Homme et le liège*, actes du colloque international Vixexpo 2006, Vives, éditions de l'IML, 105 p. ; pp. 21-23 (p. 22).

²⁸ *Info liège* n° 12, printemps 2006, p. 4.

²⁹ Plan stratégique liège, p. 18.

projet de réhabilitation de 11 hectares de suberaie pour trois propriétaires³⁰. Aussi, le volet « production » des suberaies locales ne semble-t-il pas pouvoir assurer seul, à l'heure actuelle, leur simple conservation et ce, pour de multiples raisons.

En premier lieu, la prédominance massive des suberaies privées avec de très nombreux propriétaires forestiers absents et inconnus rend difficiles les opérations de mobilisation de la ressource. Pour de nombreux petits propriétaires, la pression foncière qui s'exerce sur les peuplements forestiers au contact des zones urbanisées constitue en fait un espoir de plus-value de loin très supérieure à celle de peuplements remis en culture, d'autant que le problème latent des incendies de forêts ajoute encore à l'incertitude. Et comme nous le confie un des acteurs principaux de la filière liège, « Ici les propriétaires ne sont pas des sylviculteurs [en comparaison avec les propriétaires forestiers des Landes]. Ce qui les préoccupe, ce serait plutôt de savoir si cela ne serait pas constructible ».

En second lieu, la baisse des prix du liège brut mais aussi le faible rendement des suberaies locales, lié au fort pourcentage de déchets des lièges levés, hypothèquent la rentabilité des investissements à réaliser pour relancer la production. Ainsi, le rendement observé s'avère de l'ordre de 10 kilogrammes de bouchons pour 100 kilogrammes de liège en planche, contre près de 30 kilogrammes pour les lièges portugais par exemple³¹ (IML, 2006). Les spécialistes attribuent à trois facteurs ce médiocre rendement : le long abandon de la suberaie pendant presque un demi-siècle, une mauvaise maîtrise des techniques de levée et enfin les dégâts occasionnés par le *Coræbus undatus*, insecte dont les galeries endommagent le liège. Néanmoins, les bouchons façonnés dans le liège local présentent une grande qualité, demandée par les plus fameux vignobles français, car le liège est « très dur », conséquence d'une croissance lente du liège. En effet, dans le cas des suberaies locales, l'obtention de la qualité « marchande », soit une épaisseur du liège d'au moins 30 mm, demande au mieux 12 années de croissance contre 9 années pour les suberaies de plaine du sud-ouest de la péninsule ibérique (et parfois seulement 7 pour les stations portugaises les plus favorables).

Aussi, face aux incertitudes économiques se pose-t-il la question des autres formes de valorisation, notamment touristique et patrimoniale, dans un département très fréquenté. En effet, les formes d'exploitation économiques de la suberaie autres que la production de liège bouchonnable demeurent anecdotiques : c'est le cas de la vente de canons de liège pour servir de support aux compositions florales ou encore de l'utilisation du liège en décoration ou isolation. À cette heure, la tradition locale hostile à la clôture des forêts et les difficultés juridiques ne permettent guère aux propriétaires de financer l'entretien de leur suberaie par l'exploitation de produits « annexes » comme la vente de droits à la cueillette de champignons ou la création de chasses privées, comme en Catalogne Sud.

Du coup, la valorisation touristique et culturelle peut apparaître sinon comme une alternative, du moins comme un complément intéressant à la production de liège bouchonnable. À l'exemple du volet « production », on relève un foisonnement d'opérations,

³⁰ Plan stratégique liège, p. 18

³¹ *Plan stratégique liège*, IML, 2006.

du moins « sur le papier », avec toutefois une différence de taille : les initiatives ne sont pas portées par les structures forestières mais par les acteurs du développement local, ce qui se comprend aisément. Les moyens financiers mais aussi les compétences relèvent plus de ces derniers, comme nous le souligne une des figures locales de la filière-liège : « Le tourisme : on touche un corps de métier que nous forestiers, on ne maîtrise pas. ».

Actuellement, tous les espoirs reposent sur la Charte forestière de territoire (CFT) de la Suberaie des Aspres et des Albères, portée par le vaste Pays Pyrénées Méditerranée qui rassemble 6 cantons pour 57 communes et près de 85 000 habitants. Créée par la loi d'orientation sur la forêt du 9 juillet 2001, la Charte forestière de territoire vise la mise en place d'une gestion qui se veut durable de la forêt, grâce à l'intégration et la mise en adéquation de différents enjeux - environnementaux, économiques, sociaux et culturels - comme la prévention des risques naturels, la préservation de la diversité biologique, la production de ressource bois ou encore le tourisme et le patrimoine. L'intérêt des forestiers, notamment ceux partie prenante de la filière liège, est clair : face à la diminution très importante des aides liées à la DFCI et à une situation économique du liège instable, la CFT de la Suberaie des Aspres et des Albères, qualifiée par certains « d'inventaire à la Prévert », constitue une nouvelle source de financements non négligeable.

Comme le reconnaît un acteur local, la Charte forestière de territoire, « c'est parler de tout pour que tout soit éligible au financement ». Agréée par l'État en octobre 2004, elle se donne pour objectifs généraux « la Défense des Forêts Contre les Incendies mais aussi le développement de la filière liège, du plan Bois Energie, et [la] prise en compte des enjeux sociaux et culturels tels que le paysage, l'accueil du public, la chasse³² ». Ceci passe notamment par le développement « d'une dynamique culturelle autour du liège à l'échelle du territoire », à travers quelques pistes possibles de valorisation et de renforcement du patrimoine liège, ici regroupées sous le vocable plus général de « culture ». On retrouve ainsi la promotion des paysages originaux de la suberaie exploitée et des savoir-faire traditionnels qui leur sont associés : « patrimoine bâti, sorties découvertes, sentiers culturels, musées ; objets, personnages, ... ».

Outre la Charte dont il est partie prenante, le Pays intègre également la problématique de la valorisation de la suberaie dans le cadre de ses projets de développement du tourisme vert, avec l'idée d'attirer vers les espaces ruraux des flux pour l'essentiel concentrés sur le littoral. La suberaie, comme milieu naturel remarquable mais aussi comme élément du patrimoine culturel, trouve aussi sa place dans la candidature du massif des Albères au patrimoine mondial de l'UNESCO, portée à la fois par le Pays et les collectivités locales espagnoles. Mais si les objectifs sont ambitieux, dans les faits, ils se heurtent parfois à « la réponse du terrain ». Ainsi le massif des Albères n'a-t-il pas été retenu dans le classement établi par l'UNESCO en juillet 2007.

Autre exemple « d'échec », le cas de « la Route des vins et du liège », listée parmi les projets de valorisation patrimoniale de la CFT, nous apparaît des plus emblématiques. Comme

³² Pays Pyrénées-Méditerranée, *Charte Forestière de Territoire des Aspres et des Albères*, 2004, p. 7.

son nom l'indique, cette initiative cherchait à combiner deux entrées culturelles fortes et dans les faits complémentaires, sur le modèle de ce qui se fait ailleurs dans le département avec l'association entre éleveurs de la Rosée des Pyrénées (race locale de bovins à viande) et viticulteurs ; ceux-ci proposent en effet aux touristes visites et dégustations conjointes de leurs produits. Mais pour des raisons qui nous échappent encore car contradictoires dans les témoignages recueillis, la route n'aura connu qu'une seule année d'existence avant de céder la place à une classique « Route des vins ». Il en reste un panneautage discret et quelques idées « confuses » au sein même des offices de tourisme locaux, qui associent volontiers à cette opération le vaste domaine viticole de Valmy qui n'en demandait pas tant³³...

Sur ce même créneau du liège et du vin, il faut aussi noter le projet du président de l'ASLGF de la Suberaie Catalane, Jacques Viguié, viticulteur et subériculteur : il caresse l'objectif d'arriver, dans les 3 à 4 ans, à boucher ses productions haut de gamme avec le liège issu de ses peuplements. Cette opération, qui passera obligatoirement par une entente avec un industriel ami, seul gage possible de traçabilité³⁴, fait écho à un projet de réglementation type AOC des vignobles sud catalans : celui-ci exigerait l'utilisation de bouchons façonnés exclusivement dans du liège « local ». Mais ce type d'opération, s'il peut constituer un élément de valorisation pour un producteur individuel, semble difficilement généralisable et transposable dans le contexte de crise aiguë que connaît le vignoble roussillonnais : « Ici, on [le milieu viticole local] ne l'acceptera pas³⁵ ».

En 2007, le rapprochement précédemment amorcé par la CFT de la Suberaie des Aspres et des Albères avec ses deux voisines du département voisin de l'Aude, a permis aux structures d'émerger au programme Leader +. Il en découle de nouvelles ressources financières qui seront notamment consacrées à la réalisation d'un film de vulgarisation sur le liège et sa transformation, ainsi qu'au lancement de plusieurs études et expérimentations consacrées à la filière liège.

On le voit, la valorisation patrimoniale reste encore bien modeste et souvent à l'état de projet. Il existe bien à Maureillas un musée du liège, modeste mais de qualité, issu au départ d'une initiative associative et désormais à la charge unique de la commune. Dans les faits, le soutien affiché de la CFT au musée n'est encore que théorique... Quant aux sentiers culturels et de randonnées, ceux qui existent correspondent à des sentiers là aussi communaux, localisés principalement en zone de piémont des Albères et pratiqués principalement par des familles lors de la période estivale. Aussi, face au risque incendie, très fort justement dans les

³³ Interrogé par nos soins en janvier 2006, le propriétaire de Valmy ignorait tout de cette opération de valorisation touristique !

³⁴ Dans le domaine de la traçabilité et de l'écocertification du liège, il faut souligner les efforts actuels de l'IML, qui en collaboration avec l'association « PEFC Languedoc-Roussillon », travaille sur l'élaboration d'un cahier des charges : « La prochaine étape pourrait être l'écocertification du liège en tant que produit forestier (dans le cadre du programme PEFC par exemple), ce qui garantirait la gestion durable des suberaies, chose qui est loin d'être le cas en France ». IML, *État des lieux de la filière liège française*, p. 11. A noter que les bouchonniers français ne sont pas encore demandeurs, au contraire du groupe Amorin, le numéro un du domaine avec 25 % du marché mondial, qui vient d'obtenir l'écocertification FSC pour une partie de sa production.

³⁵ Jacques Viguié, entretien avec les auteurs, février 2006.

suberaies de piémont, les pompiers demandent-ils la fermeture des sentiers pour éviter à la fois les allumages intempestifs et le risque de voir des promeneurs disséminés en forêt pris au piège d'un incendie. L'idéal en termes de sécurité serait en effet d'inciter le public à fréquenter les zones où la suberaie est entretenue : une forêt ouverte apparaît en effet plus attrayante et praticable qu'un épais taillis et bien sûr davantage sécurisée. Mais là encore, tout reste à faire et il n'existe même pas de parcours botanique digne de ce nom en zone de suberaie, que ce soit dans les Albères ou dans les Aspres.

Enfin, tous les acteurs de la filière-liège mentionnent les difficultés inhérentes à la mise en valeur touristique du liège et des suberaies. Déjà, le « produit » est particulier, le liège ne se prêtant guère à une dégustation... Et comme le souligne un acteur de la forêt, si le vigneron qui ouvre son domaine aux touristes espère en tirer des revenus supplémentaires, « moi, je n'ai rien à vendre ». De même, la pratique la plus spectaculaire pour le grand public, le démasclage des arbres, se termine alors que débute la saison touristique. Et quant à l'artisanat du liège, il est inexistant au niveau local et même les produits d'importation d'origine ibérique sont bien pauvres, ce que regrette par exemple la responsable du musée de Maureillas qui n'a pas grand-chose à offrir de ce point de vue-là à ses visiteurs.

Pourtant, si le chêne-liège n'est guère valorisé au niveau local, certaines formes de prédation témoignent de l'intérêt qu'il suscite ailleurs : comme pour l'olivier, des disparitions de chênes-lièges remarquables ont en effet été constatées depuis quelques années. Ces arbres vont certainement alimenter un marché étranger et la lourdeur des travaux nécessaires à l'arrachage laissent soupçonner la complicité de certains propriétaires.

Conclusion

On le voit, la suberaie qui constitue un écosystème rare au niveau mondial, peine à assurer son avenir à l'échelle locale. Les difficultés liées à Natura 2000 illustrent parfaitement la situation : malgré la Charte forestière et les discours sur sa valeur patrimoniale, la suberaie ne figurait pratiquement pas dans le projet de classement transmis à l'Union Européenne. Et comme ailleurs, les acteurs locaux peinent à délimiter l'extension à la suberaie, comme l'exige Bruxelles.

Les tentatives de relance de la production de liège se heurtent aux difficultés de la viticulture et aux fluctuations des cours. Or la fréquence des incendies dans un contexte de déprise agricole et d'urbanisation diffuse sur fond de forte pression foncière fait de l'entretien des suberaies un enjeu aux multiples facettes, essentiel à la fois en termes de maintien de la biodiversité, de sauvegarde de paysages originaux et bien sûr de sécurité publique.

Le contexte apparaît d'autant plus délicat que seule une minorité de propriétaires forestiers est active. Comme le souligne un professionnel : « Ici le salut de la forêt je ne sais pas s'il viendra des propriétaires. Il y a surtout quelques personnes qui se battent ».

Si les initiatives semblent nombreuses, les difficultés ne le sont pas moins et tous les acteurs soulignent le tarissement des financements accordés à la forêt. On comprend alors que les approches qui misent sur la poly-fonctionnalité des suberaies, semblent en fait être portées

davantage par des acteurs du développement économique local dans le cadre de leurs projets de développement territorial que par des professionnels de la forêt. Dans leurs démarches, les uns et les autres paraissent surtout guidés par des logiques opportunistes, avec des initiatives très ponctuelles et dispersées où l'on peine à discerner une approche globale tant du territoire que de l'espace forestier, dans ses divers usages, pour une gestion à moyen et long terme.

Bibliographie :

- ALVARO i COSTA Joaquim, *El negoci del suro a l'Alt Empordà*, Palafrugell, coll. Estudis del museu, 2002, 211 p.
- AMANDIER Louis, « La suberaie : biodiversité et paysage », Colloque Vivexpo 2002, <http://www.institutduliege.com/colloque2002.htm> .
- BOUISSET Christine, *Incendies de forêts méditerranéens : limites, marges, frontières* (des seuils écologiques aux limites politico-administratives, du local à l'europpéen, un siècle de gestion des incendies en France, Espagne et Italie). Thèse de doctorat, université d'Avignon, 1998, 376 p.
- DUGELAY A., « La production et l'industrie du liège en France », *Revue Forestière Française*, pp. 728-751.
- ELENA Rosselló Miguel, BELTRAN Ramón Santiago, « Arguments pro suberaies, liège et bouchon de liège contre les bouchons en plastique et aluminium », dans *l'Homme et le liège*, actes du colloque international Vixexpo 2006, Vives, éditions de l'IML, 105 p. ; pp. 21-23 (p. 22). <http://www.institutduliege.com/colloque2006.php>
- INSTITUT MÉDITERRANÉEN DU LIÈGE, *Plan stratégique liège pour les Pyrénées-Orientales*, Vives, éditions de l'IML, juillet 2006, 76 p.
- JAUBERT DE PASSA F., « Notice sur le chêne-liège », *Annales forestières*, avril 1842, pp. 175-188.
- LAMEY Alphonse, *Le chêne-liège – sa culture et son exploitation*. Paris, Berger-Levrault, 289 p.
- MOLINIER René et Roger, « La forêt méditerranéenne en Basse-Provence », tiré-à-part du *Bulletin du Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille*, tome XXXI, 1971, 76 p.
- PEYRE Serge, « Le chêne-liège des Pyrénées-Orientales face au feu », Colloque Vivexpo 2004, <http://www.institutduliege.com/colloque2004.php> .
- POUILLAUDE Charles, *Le liège et les industries du liège*, Paris, les Impressions Techniques, 1952, 230 p.
- PUYO Jean-Yves, « Les premiers temps de la mise en valeur coloniale des suberaies algériennes - le triste épisode des concessions privées », dans *l'Homme et le liège*, actes du colloque international Vixexpo 2006, Vives, éditions de l'IML, 105 p. (pp. 91-102). <http://www.institutduliege.com/colloque2006.php>
- PUYO Jean-Yves, « L'opposition entre liège métropolitain et liège colonial : le "paradoxe" français (1860-1940) », dans ZAPATA BLANCO Santiago, *Alcornocales y industria corchera : hoy, ayer y mañana - cork oak woodlands and cork industry: present, past and future*, Palafrugell, Museo del Suro de Palafrugell, pp. 712-726.
- Réseau Coupures de combustible, *Coupures de combustible : le coût des aménagements*, Brochure n°3, Laudun, Éditions La Cardère, Janvier 2000.
- YESSAD Sid Ahmed, *Le chêne-liège et le liège dans les pays de la Méditerranée occidentale*. ASBL Forêt Wallonne, Louvain-la-Neuve, 2000, 192 p.